



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI À DOMICILE

INVENTONS L'EMPLOI SOLIDAIRE ET CITOYEN

Parole à ceux qui font l'emploi à domicile !

Rendez-vous le lundi 8 décembre, 14H00 à 17H00
Conseil économique, social et environnemental
9 place d'Iena, 75016 Paris

- **Particuliers employeurs** : parents, personnes âgées, personnes en situation de handicap...
- **Salariés** : gardes d'enfants, assistantes maternelles, femmes de ménage, assistantes de vie...
- **Acteurs du secteur** : CESU, IRCEM, Partenaires sociaux, IPERIA...
- **Acteurs locaux** : CAF, Pôle emploi, associations, élus, ...

Qu'est ce que l'emploi à domicile ? Pourquoi utiliser et préconiser l'emploi à domicile entre particuliers ? Et demain ? Qu'est-ce qu'il faudrait pour faciliter l'emploi direct ? Pour le développer ? Quelles évolutions ? Dans quel contexte local ?

Tous se mobilisent et beaucoup ont déjà témoigné !
Déjà près de 20 000 témoignages dans le cadre de notre consultation nationale.

Nous tenons également à votre disposition un bilan d'étape,
établi sur un échantillon des 10 000 premiers retours.

Dans un contexte économique contraint, les parlementaires (députés et sénateurs) qui portent la voix des Français sont unanimes pour faire de l'emploi à domicile un sujet de consensus, riche de potentialités et d'opportunités économiques, sociales et pour la politique publique. **Tous souhaitent faciliter l'accès à l'emploi à domicile et ainsi favoriser un retour à l'emploi pour des milliers de salariés (40 000 emplois perdus en 3 ans).** Les réalités du terrain et les besoins de l'ensemble de nos concitoyens le prouvent, il s'agit d'un sujet de société à part entière, qui concerne près de 10 millions de Français.

Les Etats généraux de l'emploi à domicile ont pour objectif de pérenniser, consolider et simplifier ce modèle d'emploi singulier pour les 20 ans à venir.

Les Etats généraux de l'emploi à domicile, une initiative de la :



Contacts Presse :

Benoit Ramozzi : 06 22 37 52 38 - bramozzi@fepem.fr

Anne-Adélaïde Séguy : 06 10 08 17 88 - aaseguy@fepem.fr

A propos des Etats généraux de l'emploi à domicile :

Porté par les ménages et les familles, « l'emploi à domicile entre particuliers » répond aux préoccupations quotidiennes de millions de nos concitoyens : concilier les temps de vie professionnelle, de vie personnelle et familiale, s'occuper des enfants, aménager les temps périscolaires, entretenir et aménager le cadre de vie, contribuer au maintien à domicile des plus âgés, des malades et des plus fragiles...

En 20 ans, l'emploi à domicile entre particuliers a connu un développement spectaculaire : il apparaît aujourd'hui comme un modèle créateur d'emplois, porteur de bonnes pratiques (en termes de gestion et de simplification notamment), innovant au plan social et de la professionnalisation. Son poids dans l'économie et son rôle social majeur constituent des contributions reconnues, au moment où le Gouvernement envisage d'en consolider et d'en stabiliser durablement le cadre et le fonctionnement.

Pour fêter les 20 ans du secteur de l'emploi à domicile entre particuliers, (accords de prévoyance, professionnalisation, chèque emploi service (CESU), réduction fiscale...) et faire le bilan d'étape ; pour donner l'impulsion pour 20 nouvelles années de développement au bénéfice des nouvelles générations, employeurs potentiels et salariés en devenir, à la faveur de l'action conjointe de la société civile et des politiques publiques, nous avons rendez-vous :

Le 8 décembre, de 14 à 17 heures, au Conseil Economique, Social et Environnemental,

Etats Généraux de l'Emploi à Domicile,

placés sous le haut patronage du Président de la République.

Pour mettre en perspective les réalités, la singularité et la contribution sociétale d'un secteur original et innovant, débats d'experts, contributions de chercheurs, témoignages d'acteurs de terrain et de particuliers... viendront s'ajouter à une consultation nationale sur l'emploi à domicile auprès de tous les publics engagés et concernés.

Un portail dédié, valorisant l'ensemble des contributions, propose de participer dès à présent, de poursuivre les débats, de soutenir les engagements au-delà du premier rendez-vous, le 8 décembre : www.etatsgeneraux-emploiadomicile.fr